



Schweizer Dachverband Lesen und Schreiben
Fédération suisse Lire et Ecrire
Federazione svizzera Leggere e Scrivere

S V E B ■ Schweizerischer Verband für Weiterbildung
F S E A ■ Fédération suisse pour la formation continue
Federazione svizzera per la formazione continua
Swiss Federation for Adult Learning



VERBAND DER SCHWEIZERISCHEN VOLKSHOCHSCHULEN
ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS POPULAIRES SUISSES
ASSOCIAZIONE DELLE UNIVERSITÀ POPOLARI SVIZZERE
ASSOCIAZIUN DA LAS UNIVERSITADS POPULARAS SVIZRAS

Communiqué de presse

Berne / Zurich, 8 septembre 2017

UNESCO : Journée internationale de l'alphabétisation 2017

Compétences de base : besoin urgent de statistiques en Suisse

La loi sur la formation continue est entrée en vigueur en début 2017. Cette loi offre à la Suisse un outil performant pour promouvoir l'accès des adultes aux compétences de base. Toutefois, afin de piloter efficacement les mesures prévues, il est indispensable de dresser un état des lieux actuel des compétences de base de la population adulte en Suisse. Dans ce but, la Fédération suisse Lire et Ecrire, la Fédération suisse pour la formation continue et l'Association des Universités Populaires Suisses appellent la Confédération et les cantons à participer à l'étude PIAAC, organisée par l'OCDE, sur les compétences des adultes, et à en assurer le financement.

Le manque de données actuelles nuit à l'efficacité de la politique de formation

Le dernier relevé de données sur les compétences de base des adultes en Suisse date de 2003 et ne tient donc pas compte de l'évolution fulgurante de ces dernières années, notamment dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Or, cette évolution a un impact particulièrement fort sur les exigences actuelles en matière de compétences de base. Les statistiques de 2003 étant obsolètes, elles ne sont pas adaptées à la planification et à l'évaluation des mesures de promotion des compétences dans ce domaine.

Il est indispensable de disposer de données actuelles, en particulier pour la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation continue. Entrée en vigueur début 2017, elle confère à la Confédération et aux cantons le mandat d'encourager l'acquisition et le maintien de compétences de base chez l'adulte. À cet effet, la Confédération verse des aides financières substantielles aux cantons, qui investiront eux aussi plusieurs millions de francs. Afin d'être efficace, le pilotage des différentes activités des autorités doit reposer sur une base de données pertinente. Sans cela, il sera difficile de mener une politique de formation au profit de la société et de l'économie.

Participer à l'étude PIAAC : un impératif pour la Suisse

À l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation 2017, les trois organisations demandent que la Suisse participe à l'étude PIAAC de l'OCDE (PIAAC : Program for the International Assessment of Adult Competencies). Cette étude permettra de collecter les données sur l'état actuel des compétences des adultes. Ces statistiques sont des bases indispensables à l'amélioration et au développement du système de formation. Les organisations sont convaincues qu'il est impératif pour la Suisse de participer à cette étude. Le gain d'efficacité qui en résultera compensera à long terme l'investissement consenti. En effet, près de quinze ans après l'enquête de 2003, la non-participation à l'étude actuelle constituerait pour la Suisse un aveu d'impuissance en matière de formation.

Lancement de la campagne « Simplement mieux ! »

Afin d'attirer l'attention sur le manque de compétences de base, la Fédération suisse Lire et Ecrire, la Conférence intercantonale de la formation continue et de nombreux autres partenaires nationaux (cantons, organisations, administrations) lancent aujourd'hui officiellement la campagne « Simplement mieux ! » dans les trois régions linguistiques du pays (plus d'informations à ce sujet sur le site www simplement-mieux.ch.) Cette campagne met également l'accent sur la hot-line gratuite de la Fédération suisse Lire et Ecrire, qui permet aux personnes souhaitant améliorer leurs compétences de base (lecture, écriture, calcul et ordinateur/tablette) d'obtenir des conseils professionnels et une orientation ciblée par téléphone. L'affiche de cette campagne est jointe à ce communiqué.

Journée internationale de l'alphabétisation 2017 de l'UNESCO

Chaque année, la Journée internationale de l'alphabétisation de l'UNESCO est célébrée le 8 septembre. Un cinquième des adultes dans le monde ne savent ni lire ni écrire ou ne possèdent que des connaissances rudimentaires dans ces domaines. La Suisse n'est pas épargnée : dans notre pays, près de 800 000 personnes ne parviennent pas à comprendre un texte simple sur des thèmes de la vie quotidienne, bien qu'elles aient été scolarisées. Ces lacunes s'accompagnent, en corollaire, de problèmes liés à l'intégration culturelle, professionnelle et sociale.

À l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, diverses actions sont menées partout en Suisse pour attirer l'attention sur l'importance d'un niveau suffisant en compétences de base. La nouvelle campagne « Simplement mieux ! » est au centre de ces activités. Pour en savoir plus à ce sujet, nous renvoyons aux numéros de téléphone ci-dessous.

Contacts pour les questions :

Chantal Galladé, conseillère nationale et présidente de la Fédération suisse Lire et Ecrire
Téléphone : 079 238 93 56

Mathias Reynard, conseiller national et membre du comité de la Fédération suisse Lire et Ecrire
Téléphone : 079 328 67 40

Matthias Aebischer, conseiller national et président de la Fédération suisse pour la formation continue
Telefon: 079 607 17 30

Questions sur les manifestations régionales à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation
Association Lire et Ecrire, Josée Martin, 078 679 31 44